



PORT DE CRAVANT ; GARE D'EAU (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne Bazarnes bief 72 du versant Seine

Dossier IA89001962 réalisé en 2011 revu en 2012 Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Les travaux pour la construction d'une gare d'eau à Cravant sont adjugés au sieur Ovine en 1841 : "Lorsqu'en 1835, nous avons proposé pour la première fois un projet pour la gare à construire à Cravant, nous la placions sur le côté gauche du canal où se fait le halage, et dans un terrain assez vaste qui appartient à l'Etat, mais nous annoncions que cette gare serait bien mieux placée sur la droite un peu en amont du pont du Cravant ; mais que nous n'avions renoncé à cet emplacement qu'à cause des difficultés que l'on éprouvait dans l'acquisition du terrain nécessaire. [...] Sur de nouvelles applications données à Monsieur le directeur général des Ponts et Chaussées, il a par sa lettre du 23 mai 1837 approuvé le principe de l'établissement de la gare en amont du pont, quand on aura pu acquérir le terrain nécessaire." (Rapport de l'ingénieur en chef du canal du Nivernais, 20 décembre 1839, Archives nationales, F14 6990)

Période(s) principale(s): 19e siècle

Description

Bassin de port de forme rectangulaire se développant sur la rive droite du canal. En amont, sur la rive gauche, borne de grand gabarit portant les indications suivantes : Face "De la Loire 155 kilomètres", Côté gauche "Clamecy 41102 mètres", Côté droit "Cravant 851 mètres".

Informations complémentaires

• Les ports et gares d'eau du canal du Nivernais : https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/ports-et-gares-deau/

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: I' canal du Nivernais; Yonne

Dénomination : port, gare d'eau

Parties constituantes non étudiées : borne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.

89, Bazarnes, lieudit : bief 72 du versant Seine N° de l'illustration : 20178900153NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine